

## **Education familiale et institution de suppléance familiale**

### **Relations affectives et parentalité au sein du placement familial**

Aujourd'hui près de 140 000 enfants et adolescents sont accueillis en France par l'Aide sociale à l'enfance et bénéficient d'une mesure de placement dont 60 000 enfants sont en placement familial (RUAULT & CALLEGHER, 2000). Si 37% des enfants y demeurent à peine un an et retournent dans leur famille d'origine, 25% y restent toute leur enfance (CEBULA, 1994).

Cette situation particulière, d'un enfant élevé par une autre famille que la sienne soulève la question du lien et des relations affectives entre l'enfant, ses parents d'origine et sa famille d'accueil.

Ce sujet sur les relations affectives dans les situations de placement est d'autant plus intéressant qu'il reste peu étudié en France et à l'étranger, alors qu'il se situe au centre d'un débat sur la place et la fonction des familles d'accueil dans le dispositif de parentalité au centre duquel se situent les enfants placés.

Notre recherche aborde cette question et propose de prendre de la distance par rapport aux modèles classiques familiaux en s'ouvrant sur les liens qui se tissent dans le placement familial, positionnant les familles d'accueil au cœur de la pluriparentalité.

Concernant le terrain d'enquête, 38 assistantes maternelles de l'Aide sociale à l'enfance réparties sur deux départements, Paris et le Morbihan ont été rencontrées. Des entretiens semi-directifs d'une durée moyenne d'1h30 ont été réalisés à leur domicile.

Afin d'obtenir des informations sur les trajectoires de vie des parents d'origine et le déroulement du placement, nous avons procédé à l'analyse de 35 dossiers d'enfant selon les écrits des travailleurs sociaux, dans les deux départements. Le croisement des outils de recueil de données subjectives et objectives a permis de mieux approcher la complexité des situations.

## **2. Les résultats généraux**

### ***2.1. Assistante maternelle entre ambiguïté et incertitude***

De la nourrice, à la famille d'accueil à l'assistante maternelle, non seulement la terminologie utilisée est imprécise mais les références législatives restent incertaines. Cette incertitude engendre ambiguïtés de pratiques et états d'âme notamment en évoquant des relations professionnelles déstabilisées et marquées par les prises de pouvoir et les non dits dont l'enjeu affectif est l'enfant placé. On retrouve ces deux notions de prise de pouvoir et de non dits dans les relations développées avec les parents d'origine. Une stratégie de réponse peut être développée par les assistantes maternelles en développant une relation particulière avec les parents, en devenant une interlocutrice privilégiée de la mère en lui apportant soutien et compréhension. Dans cette situation, l'assistante maternelle est un véritable soutien à la parentalité d'origine, aussi bien pendant le placement de l'enfant qu'après son retour dans sa famille d'origine.

## **2.2. La vie au quotidien entre corésidence et parentalité**

Le partage du quotidien et la corésidence sont des éléments capitaux pour la construction de la parentalité et des relations affectives. L'apprentissage des activités domestiques, le développement de l'instruction et les activités ludiques se font par le partage du quotidien et inscrivent lentement l'enfant dans une pensée familiale. Les centres d'intérêt deviennent dans certaines familles les mêmes entre parents d'accueil et enfants placés. Le partage d'événements familiaux et religieux marquants comme Noël, les anniversaires, les fêtes des mères et des pères...sont des moments symboliquement forts pour ceux qui les vivent et témoignent de l'existence de relations affectives particulières, distinctives.

*« Jean-Pierre a fait sa communion en même temps que ma fille, on avait invité la famille à Jean-Pierre en même temps que ma famille, il se sentait intégré. Il voulait faire sa communion, mais il fallait l'autorisation de la maman. »*

## **2.3. Les relations affectives entre l'enfant placé et la famille d'accueil**

Vivre au sein d'une famille d'accueil amène inévitablement à soulever deux interrogations celles du langage et du lien, et un constat l'inadaptation des références ordinaires familiales. Comment l'assistante maternelle désigne-t-elle cet enfant qui n'est pas le sien mais qu'elle élève comme le sien ? Quel lien affectif se glisse derrière les mots employés ? Le langage de la parenté est un révélateur de lien.

### **2.3.1. L'assistante maternelle**

Nous avons tenté de mieux saisir ce qui se joue dans l'émergence de lien affectif par l'usage des mots. Sur l'ensemble des assistantes maternelles on a constaté une répartition entre *sentiments de différenciation* qui souligne la distinction entre les enfants, et *sentiment d'insertion* qui affilie l'enfant à la famille dans le discours.

La moitié des assistantes maternelles ont un discours de différenciation exclusivement (19/38) et l'autre moitié se partage entre un discours polarisé sur le sentiment d'insertion (8/38) et un mélange des deux discours (qui concerne plusieurs enfants) (9/38).

On distingue chez celles ayant un discours de différenciation une large évocation aux placements identifiés comme temporaires et à la présence parentale auprès de l'enfant, celles qui ont un discours d'insertion sont aussi celles qui répondent affectivement à l'absence parentale, et reconnaissent l'importance d'un placement long dans la construction du lien.

### **Comment se désigner ?**

Les mots pour dire le lien sont ceux de la possession et de la distanciation. On constate une comparaison différente des enfants en fonction du sentiment distingué.

Ainsi, en présence d'un *sentiment d'insertion*, l'enfant placé est le plus souvent comparé à un enfant de la famille d'accueil (fils), voire à un enfant de la famille élargie, alors qu'en présence d'un *sentiment de différenciation*, la comparaison est effectuée entre enfants placés.

*« Pour mon fils, non... c'est pas sa sœur, c'est Béa, Béa c'est Béa, c'est pas une sœur, ni une nièce . C'est béa. » (sentiment de différenciation)*

*« Nadia je l'ai toujours considérée comme à nous, mais y a quand même une différence avec nos enfants » (sentiment d'insertion)*

On retrouve également l'emploi d'expression propre à chaque sentiment. Les mots pour dire le lien sont ceux de la possession pour le sentiment d'insertion. On retrouve des expressions « *il est à moi* » ou encore « *il est comme à nous* ». La conjonction « *comme* » venant relevé la précarité du lien.

Dans les discours plus distancés, on retrouve des expressions marquant la différence avec les autres enfants, notamment « *ceux-là* » ou encore « *ceux-ci* ».

L'analyse montre une articulation des différents facteurs (âge de l'enfant, durée de placement, relations entre les familles...) pour chaque enfant venant apporter une explication de ce lien singulier, en dehors de l'alternative du tout ou rien.

### **2.3.2. Le groupe fraternel**

Les résultats montrent l'existence de liens fraternels au sein de la famille d'accueil entre enfant placé et enfant de la famille. 17 liens fraternels ont été évoqués, 3/17 concernent des liens entre enfants placés et 14/17 des liens entre enfant placé et enfants de la famille d'accueil.

*« Mes deux derniers ont vécu avec Damien, celui qui a 22 ans a eu beaucoup de mal quand Damien est parti. Ils ont piqué leur crise. Ma fille est mariée et elle a toujours des photos de Damien chez elle. C'était....très, très, très fort. Pour Fabienne c'était sa sœur qui était au lycée... Quand je l'ai eu on m'avait dit qu'il pouvait être adoptable, les travailleurs sociaux pensaient qu'il allait se passer quelque chose. Mais quand il est parti, ça été une horreur..... »*

Ces liens électifs fraternels concernent un ou deux enfants placés dans la famille d'accueil depuis de nombreuses années. L'analyse des caractéristiques des enfants montre qu'il s'agit globalement de placement précoce et durable, offrant le plus souvent à l'enfant placé une place de benjamin celle « *de petit dernier* » de la famille. De cette nouvelle place au sein du groupe fraternel, l'assistante maternelle glisse vers celle d'un « *autre fils* » ou d'une « *autre fille* » pour la famille.

### **2.3.3. Les modes de suppléance**

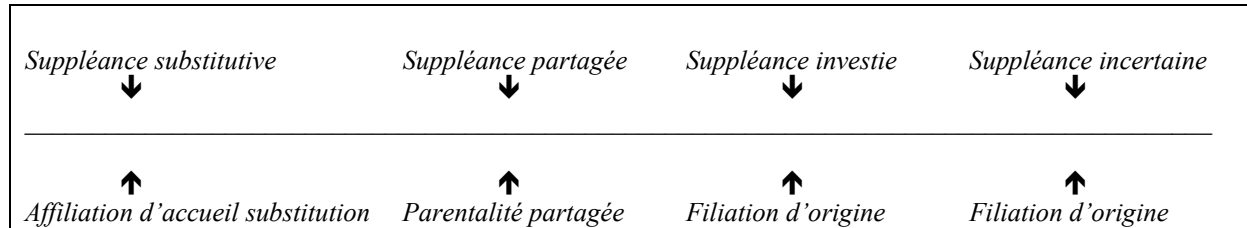
Les résultats obtenus remettent en question les perceptions et les discours (à base psychanalytique) au sujet des relations au sein des familles d'accueil ne présentant que deux versants possibles la relation fusionnelle et la relation de rejet voire de maltraitance (Cartry, 1984). « *L'enfant n'aime que momentanément.. Et souvent quand il se sent aimé, très vite, il est étouffé. Cela se produit fréquemment dans les familles nourricières : ou bien elles aiment et c'est la symbiose, ou bien elles rejettent et alors l'enfant n'a plus où aller, car il n'a pas eu l'occasion de voir d'autres familles.* » (Dolto, Hamad, 1995, 98). Les résultats montrent qu'au delà de la symbiose et du rejet, d'autres modes de suppléance sont possibles et existent au sein du placement familial.

Quatre modes de suppléance ont été déterminés et pour chacun d'eux les axes de la parentalité (Houzel, 1999) sont investis différemment répondant à la diversité morphologique des familles, aux interventions des membres du placement, aux caractéristiques de l'enfant et au désir de la famille d'accueil. Ces modes se positionnent sur un continuum qui se partage entre substitution et prédominance parentale.

- La *suppléance substitutive*, se caractérise par une substitution par la famille d'accueil lors de placement de longue durée ;

- La *suppléance partagée* se présente comme une double affiliation, reflétant une parentalité partagée qui se construit en fonction du présent en tenant compte du passé.
- La *suppléance investie* s'oriente vers un soutien à la parentalité et une intervention ponctuelle
- La *suppléance incertaine* dévoile une situation de placement en attente et un enfant isolé affectivement. Ces derniers résultats corroborent ceux de Ouellette (2001).

### Schéma : Continuum des modes de suppléance



Nos résultats remettent en question le discours véhiculé par les professionnels (témoignages de travailleurs sociaux, d'assistantes maternelles..) sur les relations au sein des familles d'accueil qui ne présente que deux versants possibles, la relation fusionnelle et la relation de rejet. Les situations de placement diffèrent selon les événements et les interventions qui jalonnent les parcours des enfants placés.

L'élaboration d'une typologie des modes de suppléance permet de dépasser cette opposition binaire et propose de restituer toute la richesse des liens affectifs au sein du placement familial. Les modes de suppléance présentent des formes variées de placement et de construction de liens, qui peuvent fonctionner à partir d'un continuum entre deux pôles opposés, la substitution et l'incertitude. Au delà d'autres modes de suppléance apparaissent et restituent toute la complexité et la richesse des positions possibles, allant ainsi de la substitution à la suppléance incertaine, en passant par la suppléance partagée et la suppléance investie.

#### Bibliographie

- David, M. (2000). *Enfants, parents, famille d'accueil : un dispositif de soins ; l'accueil familial permanent*. Ramonville-St-Agne : Erès.
- Dolto. F. Hamad. N. (1995) . *Destins d'enfants, adoption, famille d'accueil, travail social*. Paris : Gallimard.
- Durning, P. (1985). *Education et suppléance familiale en internat*. Vannes :CTNERHI. PUF.
- Houzel. D. (1999). *Les enjeux de la parentalité*. Toulouse : Erès.
- Ouellette. F-R.. Charbonneau. J. Palaio-Quintin. E. Jordan-Ionescu. C. (2001). *Le placement en famille d'accueil : liens familiaux et dynamiques de réseaux*. INRS-Urbanisation, culture et société, Université du Québec, Montréal.
- Schneider. B. Mietkiewicz. M.C. Robinet. C. Karragianni. C. Karragianni. V. (2000). Placement en famille d'accueil : qu'en est-il « des grands mères d'accueil »?. In M. Corbillon. *Suppléance familiale : nouvelles approches, nouvelles tendances*, Matrice.
- Sellenet. C. (2000). La parentalité, enjeux et perspectives. *Le nouveau mascaret, Revue régionale du CREA d'Aquitaine*, Actes des journées d'étude et de formation du 21-22 mars.
- Steinhauer. P.D. (1996). *Le moindre mal, la question du placement de l'enfant*. Presses de l'université de Montréal.

Théry. I. (1991). Trouver le mot juste. Langages et parenté dans les recompositions familiales après le divorce. M. Ségalen. *Jeux de famille*. Paris : Presses du CNRS.